



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Isopropyl Alcohol

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD).

1. Identification

Identificateur de produit

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| Nom du produit | Isopropyl Alcohol |
| Dénomination chimique | PROPAN-2-OL |
| Numéro du produit | MCC-BACFG, MCC-BACPP, MCC-4725 |
| Synonymes; noms de commerce | Isopropyl Alcohol, Isopropanol |
| Numéro CAS | 67-63-0 |

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Agent de nettoyage.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

| | |
|-------------|--|
| Fournisseur | MICROCARE LLC |
| Fabricant | MICROCARE LLC 595 John Downey Drive New Britain, CT 06051 United States of America CAGE: OATV9 Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626 techsupport@microcare.com |

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

| | |
|---|---|
| Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence | INFOTRAC 1-800-535-5053 (CANADA et U.S.A.) 1-352-323-3500 (from anywhere in the world) |
|---|---|

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------------------|---|
| Statut réglementaire du SIMDUT | Ce produit a été classifié selon les critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux et la FDS contient toute l'information qui y est requise. |
| Dangers physiques | Liq. Inflam. 2 - H225 |
| Dangers pour la santé | Irrit. Yeux 2 - H319 TSOC ES 3 - H335 |
| Dangers environnementaux | Non Classifié |

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Isopropyl Alcohol

| | |
|--|--|
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H225 Liquide et vapeur très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant. P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale. |
| Renseignements supplémentaires pour l'étiquette | Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Réservé aux installations industrielles. |

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

| | |
|------------------------------|-------------------|
| Nom du produit | Isopropyl Alcohol |
| Dénomination chimique | PROPAN-2-OL |
| Numéro CAS | 67-63-0 |

Mélanges

Composition

4. Premiers soins

Description des premiers soins

| | |
|-------------------------|---|
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION: En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. |
| Ingestion | EN CAS D'INGESTION: Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. |
| Contact cutané | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin si les malaises persistent. |
| Contact oculaire | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à grande eau. Après le rinçage initial, retirer tous verres de contact et continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. Faire examiner et tester les yeux par le personnel médical. |

Isopropyl Alcohol

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitements spéciaux Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Mousse résistante à l'alcool.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Les vapeurs sont plus lourds que l'air, ils peuvent se propager proche du sol, circuler sur une longue distance vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Porter des vêtements résistants au feu ou à retard de flamme. Écran facial, gants de protection, casque de protection.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Recueillir avec un absorbant incombustible. Rincer avec de l'eau. Établir une digue si une quantité importante de produit a été répandue.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver soigneusement la peau après manipulation. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 492 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 400 ppm 984 mg/m³

A4

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Isopropyl Alcohol

| | |
|--|--|
| Apparence | Liquide. |
| Couleur | Incolore. |
| Odeur | Alcoolisé. |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible. |
| pH | Aucune information disponible. |
| Point de fusion | - 89.0°C/- 128.2°F |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 80 - 100°C/176 - 212°F |
| Point d'éclair | 12°C/53.6°F Méthode: Creuset fermé. |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible. |
| Facteur d'évaporation | Aucune information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune information disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité | Aucune information disponible. |
| Autre inflammabilité | Aucune information disponible. |
| Tension de vapeur | 4.4 kPa @ not specified°C |
| Densité de vapeur | 2.07 |
| Densité relative | 0.786 |
| Masse volumique | Aucune information disponible. |
| Solubilité(s) | Aucune information disponible. |
| Coefficient de partage | : 0.05 |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible. |
| Température de décomposition | Aucune information disponible. |
| Viscosité | 2.6 mm ² /s @ not specified°C |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible. |
| Indice de réfraction | Aucune information disponible. |
| Particules d'une taille | Pas disponible. |
| Poids moléculaire | Aucune information disponible. |
| Volatilité | Aucune information disponible. |
| Concentration de saturation | Aucune information disponible. |
| Température critique | Aucune information disponible. |

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique Stable aux températures ambiantes normales.

Isopropyl Alcohol

Conditions à éviter Agents comburants. Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.

Matières incompatibles Agents comburants forts. Aldéhydes. Amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Cancérogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité selon le NTP Non énumérés à la liste.

12. Données écologiques

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons CL₅₀, 96 hours: 9,640 mg/L, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 5102 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 hours: >2,000 mg/L, Algues

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage : 0.05

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD) 1219

Numéro ONU (IMDG) 1219

Numéro ONU (OACI) 1219

Numéro ONU (DOT) 1219

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD) UN1219, ISOPROPYL ALCOHOL, 3, PGII

Désignation officielle de transport (IMDG) UN1219, ISOPROPYL ALCOHOL, 3, PGII

Désignation officielle de transport (OACI) UN1219, ISOPROPYL ALCOHOL, 3, PGII

Désignation officielle de transport (DOT) UN1219, ISOPROPYL ALCOHOL, 3, PGII

Classe (s) de danger relatives au transport

Isopropyl Alcohol

Classe de la LTMD 3

Classe de l' IMDG 3

Classe/division de l'OACI 3

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la LTMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'OACI II

Groupe d'emballage du DOT II

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-D

15. Informations sur la réglementation

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

EINECS

Canada (DSL/NDL)

DSL

États-Unis (TSCA)

Présent.

États-Unis (TSCA) 12(b)

Non.

Australie (AIC)

Oui

Japon (ENCS)

Oui

Corée (KECI)

Oui

Chine (IECSC)

Oui

Philippines (PICCS)

Oui

16. Autres informations

Date de la révision 2022-07-13

Révision 32

Date d'entrée en vigueur 2021-01-18

Isopropyl Alcohol

| | |
|--------------------------------------|--|
| Numéro de la FDS | BULK - IPA |
| Statut de la FDS | Approuvé. |
| Mentions de danger intégrales | H225 Liquide et vapeur très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. |

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.